

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES JEUNES ET TECHNIQUE

JEUDI 12 AVRIL 2018 20H00 AU BOULODROME DE BANS/MONT-SOUS-VAUDREY

Présents : **Mesdames** Caniotti N (Moirans) – Gruardet N (Mont-sous-Vaudrey).

Messieurs Janod N/Nicod Ph (Sportivement Pétanque) – Balland J-P (Salins) – Journot Ph (A.S.P.T.T Grand Lons) – Millet J/Michaud H/Julliard R (Moirans) – Billey G Tournier C (Poligny) – Bourgeon M (Champvans/Président de la commission).

Absents Excusés : **Mesdames** Da Costa N (Orgelet) – Saillard V (Sportivement Pétanque) – Jobard Ch et Laura (Moissey).

Messieurs : De Bastos P (Président du comité départemental) – Pinson D/Villet D (Champagnole) – Jobard M (Moissey) – Demougeot M (A.B.J Lons-Le-Saunier) – Nicey N Perrussel M (Mont-sous-Vaudrey).

Le président de la commission remercie les personnes qui se sont déplacées. Il fait part toujours du manque de réponse de nombreux convoqués. Une meilleure participation permettrait d'apporter de nouvelles idées et de pallier à certains manquements.

1. Bilan début de saison 2018

Voir compte rendu site CD39

2. Point sur l'organisation des championnats du Jura

Les championnats se sont bien déroulés avec une participation en hausse (98 jeunes en tête à tête, 98 également en doublette et 96 lors du qualificatif triplette). Seul bémol, les personnes qui se désistent au dernier moment occasionnant des difficultés pour tenir les tables de marque et assurer l'arbitrage. Félicitations au président du club de Clairvaux et à tous ses bénévoles pour l'excellente organisation du championnat triplètes qualificatif au championnat de France. De nombreuses personnes se sont déplacées pour encourager nos jeunes. (Résultats compte rendu CD39).

Equipes qualifiées pour le championnat de France à CAEN les 25 & 26 août 2018

Championnes du JURA :

MINIME : Mathieu Romane/Gallot Marius (Champvans) – Vergoby Dylan (Champagnole)

Délégué (éducateur 1^{er} degré) : Bourgeon Michel

CADET : Bourgeon Estelle/Michaud Nathan/Papin Alexis (Champvans)

Déléguée (éducatrice 1^{er} degré) : Bourgeon Laurence

JUNIOR : Decouteix Lucas/Gandroz Charly/Putin Tom (Sportivement Pétanque)

Délégué (éducateur 1^{er} degré) : Janod Nicolas

3. Point sur le championnat des clubs

Les rencontres prévues dans les clubs posent problèmes à certains responsables d'école de pétanque pour trouver des dates. Ce qui entraîne des forfaits ou empêchent leur participation. Pour 2019, il faudra débattre sur un retour à un championnat se déroulant sur 1 ou 2 journées, dates à définir en fin de saison 2018.

Classement BENJAMINS/MINIMES 2018

1. Moirans : 3 victoires (9 points)
2. Champvans : 1 victoire – 1 nul – 1 défaite (6 points) -7
3. Champagnole : 1 victoire – 1 nul – 1 défaite (6 points) -8
4. Mont-sous-Vaudrey : 2 défaites – 1 forfait (2 points)

Classement CADETS/JUNIORS 2018

1. Sportivement Pétanque : 3 victoires (9 points)
2. Moirans : 1 victoire – 1 nul – 1 défaite (6 points) +20
3. Champvans : 1 victoire – 1 nul – 1 défaite (6 points) -7
4. Mont-sous-Vaudrey : 2 défaites – 1 forfait (2 points)

Moirans en B/M et Sportivement Pétanque en C/J sont qualifiées pour la Finale CRC Franche-Comté le dimanche 14 octobre 2018 à ARC-LES-GRAY (CD70)

4. Sélections départementales

Prévues initialement le 20 mai 2018, celles-ci ont dues être annulées faute de préparation et de coordination. Il faut impérativement qu'elles se tiennent courant septembre (voir compte rendu 01/02/2018). Les sélections régionales se dérouleront (date et lieu à définir) suivies des sélections de zone les 20 & 21 octobre 2018 à AUTUN (CD71).
(voir annexe 1).

5. Manifestations en prévision (journées, concours,)

(Voir compte rendu 01/02/2018 pour les journées). Dates à trouver.

Concours : Lors de cette réunion, il est décidé d'organiser le samedi 8 septembre à Briod début 10h00 un concours jeunes ouvert à toutes les catégories. Les équipes seront formées à la mêlée (formule selon le nombre d'inscrits). Concours convivial dans le but de faire participer aussi les clubs qui ont peu d'effectif jeunes.

Inscriptions à l'avance par catégorie jusqu'au 3 septembre 2018 à Michel Bourgeon par mail : petanquechampvans@orange.fr

6. Divers

Une finale départementale du championnat des clubs (une rencontre entre les 2 premier en B/M et en C/J) proposée par Mr Nicolas Janod était une idée intéressante. Elle n'a pas été retenue par le comité départemental, la participation

de seulement 4 équipes lors de ces championnats ne nécessitant pas cette organisation.

Les formations championnes départementales seront récompensées lors de la journée des champions (lieu Mont-sous-Vaudrey ? date à définir).

Pas de question diverses

Fin de la réunion du 12/04/2018 22h30

D'autres infos se sont ajoutées à ce compte rendu très en retard.

Michel Bourgeon

COMMISSION JEUNES BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SAMEDI 09 JUIN 2018 A DIJON 14H00

Pour le CD39 : Bourgeon Michel – Millet Jacques

Mise en place du championnat de ligue triplètes Bourgogne/Franche-Comté 2019

Formule :

6 poules de 6 équipes soit 36 équipes par catégorie. Système championnat de France. 5 matchs en poules. Les 12 formations qui sortiront des 6 groupes joueront une partie après poules qualificatives directes pour le France. Soit 6 parties pour décrocher le sésame.

Seul point noir dans cette formule, le championnat prend fin après cette partie (Temps et intérêt).

Mode de qualification :

Les départements qualifieront lors de leurs championnats les demi-finalistes catégorie Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors. Soit 8 comités x 4 équipes = 32 équipes + 4 autres qui seront qualifiées au prorata du nombre d'équipes engagées lors du championnat départemental initial pour atteindre 36.

Si 1 ou plusieurs CD ne sont pas en possibilité de fournir 4 équipes le prorata se mettra également en place.

Championnat Bourgogne/Franche-Comté Doublettes et Têtes à Têtes

Chaque comité qualifiera les champions et vice-champions uniquement.

Soit 8 départements x 2 équipes = 16 équipes.

4 poules de 4, ¼ Finale, ½ Finale, Finale

La commission Jeunes souhaite conserver l'ensemble des championnats (qualificatifs ou non au France) pour toutes les catégories.

Championnats Régionaux des clubs Bourgogne/Franche-Comté

A ce jour, chaque entité possède une équipe qualifiée en B/M et une en C/j pour le France. La commission Jeunes décide de conserver la formule en place mais chaque territoire qualifiera les 2 premières équipes par catégorie de leur CRC, pour une finale Régionale Bourgogne/Franche-Comté à 4 où les équipes classées 1 et 2 par catégorie seront qualifiées pour le championnat de France des clubs.

Cette formule nous oblige une date supplémentaire pour la grande Finale CRC BFC.

Sélections

Chaque Entité conserve son mode de fonctionnement et continue d'envoyer ses sélectionnés en Zone.

Chaque président de commission présente les actions et les manifestations organisées pour les jeunes dans leur département respectif. S'ensuit un débat intéressant, les meilleures actions seront discutées au cours des prochaines réunions pour une mise en place progressive et l'harmonisation de celles-ci.

Fin 18H00

Michel Bourgeon

Annexe 1

Sélections Zone 7

Mesdames, Messieurs, les responsables de la ligue, des territoires et des départements.

Cette année, les sélections de la zone 7 Bourgogne Franche-Comté auront lieu au **boulodrome Garibaldi les 20 et 21 octobre 2018, rue de Parpas 71400 Autun.**

L'accueil des participants se fera le samedi entre 11h et 12h et le stage commencera une fois le repas pris et se terminera le dimanche après le repas de midi.

Un programme vous sera envoyé ultérieurement.

La sélection sera encadrée par moi-même, un représentant de la Direction Technique Nationale sera également présent pour assister à cette sélection.

Cette année nous aurons 4 sélections lors de ce regroupement :

- Sélection jeunes masculins : pour les joueurs nés entre 2002 et 2005 ;
- Sélection espoirs masculins : pour les joueurs nés entre 1997 (22 ans en 2019) et 2001 (18 ans en 2019) ;
- Sélection espoirs féminines : pour les joueuses nées entre 1997 (22 ans en 2019) et 2001 (18 ans en 2019) ;
- Sélection jeunes féminines : pour les joueuses nées entre 2002 et 2005.

Le nombre de qualifiés par territoire reste à **6 par catégorie**. En cas de groupe non complet, merci de me transmettre les informations afin de pouvoir éventuellement récupérer des joueuses ou joueurs dans l'autre territoire.

Aucune dispense ne sera accordée, tous joueurs ou joueuses se présentant à la sélection de zone devra avoir participé à une sélection départementale et/ou territoriale.

Merci aux responsables des sélections qualificatives pour la zone de m'envoyer les statistiques des joueurs une fois la sélection terminée.

Tous les qualifiés pour la zone devront avoir remplis ou mis à jour leur dossier de suivi.

Afin de préparer au mieux ce rassemblement et de valider les repas et couchages pour tout le monde, je demanderai aux responsables des sélections territoriales :

- de m'envoyer les listes des joueurs et joueuses sélectionnés dès leurs sélections terminées.
- de m'envoyer les noms des accompagnateurs titulaires du BF2 (voir BF1 qui connaissent la notation) qui seront présent lors de cette sélection.

NOTE : le stage interzone aura lieu du 30 novembre au 2 décembre 2018

Merci de bien en informer vos joueuses et joueurs afin de ne pas se retrouver avec des désistements de dernières minutes.

Ludovic Baudement